

# Organisation de la surveillance 2011 - 2012

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Accueil</b> matin 8h35- 8h45				
<b>Récréation</b> Matin				
<b>11h45</b>	<b>Chaque maître confie ses élèves à la restauration ou les accompagne jusqu'à la grille ou bus.</b>			
<b>Accueil</b> Après midi 13h20- 13h30				
<b>Récréation</b> Après midi				
<b>16h30</b>	<b>Chaque maître confie ses élèves à la garderie ou les accompagne jusqu'à la grille ou bus.</b>			

## Protocole destiné à éviter les ruptures de surveillance

### 1 : La sortie des élèves à 11h45, 16h30 est encadrée.

↳ Les enfants sont accompagnés jusqu'à la grille de l'école ou au bus par leur maître ou par un adulte responsable.

### 2 : Cas particulier des transferts de surveillance

↳ À 11h45 : les enfants sont confiés à la Restauration à la sortie de la classe. La vérification des présences est faite immédiatement par les « animatrices restauration ».

↳ À 16h30 : Les enfants sortent avec leur maître qui les accompagne jusqu'à la grille ; au passage, les élèves restant en garderie sont confiés à la personne de surveillance dans la cour. Le chauffeur du bus est responsable des enfants dès lors qu'ils passent la grille.

↳ À 10h30 et 15h30 : La sortie en récréation Les enfants sont accompagnés dans la cour par leur maître. Le passage aux toilettes est accompagné et surveillé. Le retour aux toilettes pendant la récréation est soumis à demande d'autorisation au maître de surveillance.

### 3 : La fin de récréation

↳ Le (ou les) enseignant(s) de surveillance restent dans la cour jusqu'à la prise en charge de chaque classe par leur maître.